



N° 2026_BU_072

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-six, le Jeudi 23 juillet à dix-huit heures, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Jocelyne GUÉRIN.

Présents :

Jocelyne GUERIN, Marie-Claire RANVIER, Florence CIBICK, Eric VANNIER, Yves PERRAUDIN, Nicolas DECOURCHELLE, Patrick LORGÉ, Didier BOURLON, Gilles TEULADE, Manuel HOUSSAIS

Absents excusés : Alice COURANJOU, David BONGARD, Jean-Christophe SAVE, Pierre TISSIER-MARLOT

Procurations : /

Étaient également présents : Maëlle GRANGEON, DGS.

Secrétaire de séance : Yves PERRAUDIN

Envoyé en préfecture le 04/08/2026

Reçu en préfecture le 04/08/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260723-2026_BU_072-DE



Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 14
- Présents : 10
- Procurations : 0
- Qui ont pris part aux délibérations : 10

Tourisme

Avenant au Marché de fourniture et de pose de signalétique pour les Boucles cyclo touristiques

2026_BU_072

M. Didier BOURLON, Vice-Président en charge du tourisme, explique que le marché de fourniture et de pose de signalétique pour les Boucles cyclo touristiques a été passé sur la base d'un relevé de terrain effectué par Traces TPI (notre assistant à maîtrise d'ouvrage) en novembre 2025.

Le marché de fourniture et de pose a été attribué à Signanet sur un montant de 24 638,16 € TTC.

Le relevé de terrain a été actualisé dans le cadre de journées de visites techniques avec Signanet et les agents du Conseil départemental qui ont affiné les besoins afin que les boucles soient jalonnées de manière pertinente et compréhensible.

Suite à ce relevé, les besoins en quantités et les types de panneaux ont évolué, faisant augmenter le montant du devis à 28 488,26€ TTC.

.../...

Envoyé en préfecture le 04/08/2026

Reçu en préfecture le 04/08/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260723-2026_BU_072-DE



N° 2026_BU_072

Un avenant d'ajustement des quantités et d'ajout de prestations doit être fait.

[Pour rappel, le montant prévisionnel à partir duquel les demandes de subventions ont été faites était de 41 000€ HT pour cette opération. D'autre part nous restons dans l'enveloppe budgétaire votée en 2026.]

Voici quelques compléments d'explication sur l'augmentation du coût du devis entre le moment où le marché a été attribué et le devis final du 17 juillet :

Le relevé terrain réalisé fin avril 2026 (auquel ont participé la CC BLM/OT Rives du Morvan, le cabinet Traces TPI, l'entreprise SIGNANET et des agents du Département en charge de l'entretien et de la signalisation routière) a permis **d'affiner les points d'implantation ainsi que le nombre et les types de panneaux à poser afin de baliser correctement** les boucles et itinéraires cyclo-touristiques définis.

Cette **mise en situation sur le terrain**, avec toutes les parties et en ayant sous les yeux la première ébauche des BAT des panneaux, a été **bénéfique pour se mettre pleinement à la place des futurs cyclistes afin de prévoir tous les panneaux nécessaires pour une bonne orientation de ceux-ci**, particulièrement sur les carrefours les plus complexes qui engendrent une pluralité de trajectoires possibles.

Les points d'implantation et lames ajoutés par rapport à ceux prévus lors du lancement du marché l'ont été uniquement car ils apportent une information directionnelle essentielle aux visiteurs qui ne connaissent pas (ou peu) notre territoire, afin de lever tout doute d'orientation - lequel est le pire ennemi du cycliste : cela lui fait perdre du temps, le questionne et dégrade l'image du territoire sur lequel il se trouve.

Enfin, des panneaux ont été ajoutés pour connecter les mobilités douces entre elles (panneaux directionnels au stop de la gare de Cercy).

Le travail sur le terrain complète toujours la phase plus théorique du travail préparatoire. La mise en situation opérationnelle offre l'opportunité d'optimiser le balisage au bénéfice des cyclistes qui arpenteront ces boucles cyclo-touristiques et découvriront notre territoire.

Ces variations de nos besoins à l'épreuve du terrain étaient prévues et c'est pourquoi c'est la forme d'un marché à bons de commande qui a été retenue.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, autorise la Présidente à signer l'avenant au Marché de fourniture et de pose de signalétique pour les Boucles cyclo touristiques.

**Le Secrétaire de Séance,
Yves PERRAUDIN.**



**Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 23 Juillet 2026**

**La Présidente,
Jocelyne GUERIN.**